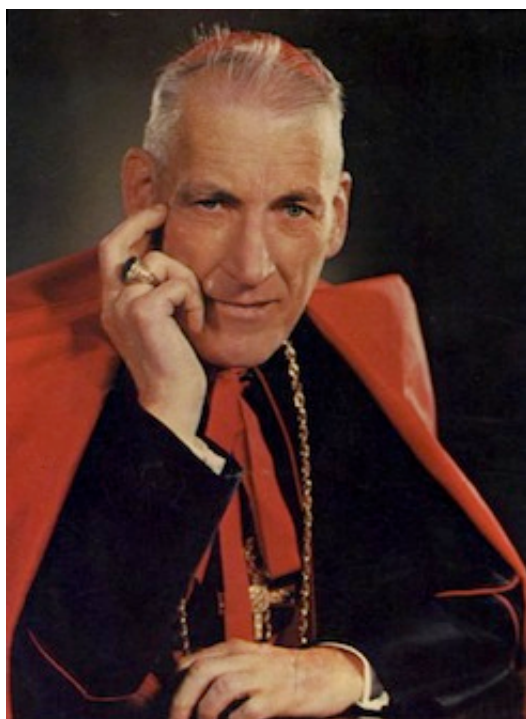


Renversant et affligeant : le soutien du cardinal Cushing à la légalisation de la contraception dans le Massachusetts en 1966 !

Author : Rédaction RC

Categories : [politique et doctrine sociale](#), [Rapports Église/État ; Laïcité](#), [Scandale pédophile](#)

Date : 13 juin 2011



En ce lundi de Pentecôte qui marque l'arrivée à Chartres du pèlerinage de **Notre-Dame de Chrétienté** dont le thème était, cette année, « **L'Évangile de la Vie** », le texte que vous allez lire va vous renverser. **Phil Lawler** vient d'écrire pour [CatholicCulture](#) un article documenté terrifiant qui montre non pas la connivence mais la complicité active de l'archidiocèse de Boston dans la légalisation de la contraception au Massachusetts avec la bénédiction et les encouragements du cardinal **Richard Cushing** (1895-1970) qui fut archevêque de Boston de 1944 à 1970, et fut créé cardinal par **Jean XXIII** en 1958. La contraception devint légale dans cet État en 1966 grâce au concours de la hiérarchie catholique. Il faudra attendre encore deux ans, avec la publication d'*Humanae Vitae*, l'encyclique prophétique de **Paul VI** (1968), pour que la Magistère pétrinien mette de l'ordre doctrinal – à défaut d'être pratique – à de tels errements d'un cardinal de la Sainte Église qui expliquent, aujourd'hui encore, qu'il se trouvent des politiciens catholiques qui soient favorables à l'avortement... Vous en penserez ce que vous voudrez, mais j'estime qu'il y a un lien direct entre ces errements des années 1960 et la crise des abus sexuels du clergé qui allait exploser en janvier 2002 dans cet archidiocèse de Boston. Le laxisme doctrinal entraîne toujours des catastrophes pour l'institution comme pour les âmes.

- En 1966, le Massachusetts devint le dernier État des U.S.A. à légaliser la vente de contraceptifs. Quand le législateur de l'État vota l'abolition de la loi qui en interdisait la vente, la **Planned Parenthood League** du Massachusetts fêta l'événement et déclara que cette victoire était due à la coopération de l'archidiocèse de Boston.
- Le projet de loi mettant fin à l'interdiction de la vente des contraceptifs fut présenté en 1965 par un jeune député du nom de **Michael Dukakis** qui devint, par la suite, gouverneur du Massachusetts puis candidat Démocrate à l'élection présidentielle de 1988. Quand la loi finit par être votée, un an plus tard, **Dukakis** déclara également que l'archidiocèse de Boston en était responsable.
- Est-il vraiment possible qu'un diocèse catholique ait été l'instrument de promotion d'une loi qui autorise la contraception ? C'est la révélation que fait un étonnant article publié par le [Boston College Magazine](#).
- Dans mon livre, ***The Faithful Departed***, j'ai écrit que le cardinal **Cushing** fut le premier catholique américain de premier plan à avancer l'argument, aujourd'hui commun, qu'il est moralement permis de voter l'acceptation d'une pratique que l'Église considère comme gravement immorale. Aujourd'hui, le « *personnellement j'y suis opposé, mais...* », est régulièrement invoqué par les défenseurs de l'avortement légal. Mais dans les années 1960 elle cela fut utilisé par le cardinal **Cushing** pour justifier l'acceptation de la contraception légale.
- En 1965, alors que le législateur de l'État discutait de l'abolition de l'interdiction des contraceptifs, le cardinal **Cushing** déclara qu'il était personnellement opposé à l'utilisation des contraceptifs. Mais il ajouta quelque chose de significatif : « *Je suis convaincu que je n'ai pas à imposer mes conceptions, mes convictions morales ou mes convictions religieuses, à ceux qui partagent une autre foi* ». Au législateurs qui hésitaient sur le bien-fondé de la loi, il déclara : « *Si vos électeurs veulent cette loi, alors votez-la* ».
- C'est ainsi que le responsable de l'Église de Boston donna le signal de cesser toute opposition catholique active à la légalisation de la vente des contraceptifs. Mais le **Boston College Magazine** révèle que l'archidiocèse avait tranquillement commencé à planifier la modification de la loi bien avant que **Dukakis** introduise son projet de loi d'abolition.
- En 1963, rapporte l'article, le cardinal **Cushing** fut l'invité d'une émission de radio ouverte aux questions des auditeurs. L'un de ces derniers interrogea le cardinal sur sa position quant à l'interdiction des contraceptifs, et il répondit : « *Je n'ai pas le droit d'imposer ma pensée, qui est enracinée dans ma réflexion religieuse, à ceux qui ne pensent pas comme moi.* »
- Au moment de cette diffusion, les auditeurs ne connaissaient pas l'identité de la femme qui avait posé cette question et avait obtenu cette réponse. Mais aujourd'hui, grâce au **Boston College Magazine**, nous savons qu'il s'agissait de **Hazel Sagoff**, directeur exécutif de **Planned Parenthood**. Il y a tout lieu de croire que la question de **Sagoff** tout comme la réponse du cardinal avaient été préparées à l'avance. Avant l'émission, **Sagoff** s'était entretenue avec Monseigneur **Francis Lally**, rédacteur en chef de ***The Pilot***, le journal de l'archidiocèse, et conseiller de confiance du cardinal **Cushing**. **Sagoff** avait déclaré qu'une initiative visant à l'abolition de l'interdiction de la contraception était condamnée à échouer sauf si les législateurs étaient sûrs que le cardinal ne la combattrait pas. Monseigneur **Lally** avait signalé qu'il

était favorable à la fin de l'interdiction [de la contraception], encore qu'il espérait que la chose se réglât devant les tribunaux rendant inutile l'action législative.

- Ainsi, au tout début des années 1960, **Planned Parenthood** coordonnait ses plans avec l'archidiocèse de Boston pour aplanir le chemin vers l'acceptation légale de la contraception. Quand **Dukakis** présenta son projet de loi en 1965, les journalistes catholiques du **Pilot** reçurent un mémo leur ordonnant de ne faire aucun commentaire sur ce débat législatif « *de crainte d'émouvoir les gens de **Planned Parenthood** qui ont aussi promis de coopérer en gardant le silence.* »
- En 1965, malgré l'acquiescement des responsables de l'archidiocèse, le projet de loi d'abolition échoua. Dans la chambre basse de l'État, les députés catholiques firent front contre la contraception, et la loi échoua par 119 voix contre 97.
- Entre-temps, le gouverneur du Massachusetts, **John Volpe**, avait constitué une commission spéciale sur le problème du contrôle des naissances. Parmi les 21 membres qui composaient cette commission, 3 avaient des liens très étroits avec le cardinal **Cushing** : Monseigneur **Lally**, le directeur de **Pilot**, le Père **James O'Donnoghue**, enseignant de théologie morale au séminaire de l'archidiocèse, et **Henry Lee**, l'avocat du cardinal. Tous les trois étaient favorables à l'abolition de la loi. De crainte que ne subsiste le moindre doute sur sa position sur ce problème, le cardinal **Cushing** adressa une lettre à la commission en 1966 dans laquelle il déclarait que « *les catholiques ne cherchent pas à imposer par la loi leur opinion morale aux autres membres de la société* ».
- En 1966, quand le projet d'abolition revint devant la Chambre des Représentants, elle fut votée par 130 voix contre 80. Quelques semaines plus tard, **Planned Parenthood** accueillait avec plaisir la distribution légale de contraceptifs dans le Massachusetts, et louait l'archidiocèse de Boston pour avoir rendu la chose possible.